

AFFAIRE N° 13.

OBJET : ALIMENTATION EN EAU DE "TIC-TAC" A MOUFIA -
APPROBATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport :

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Actuellement, l'alimentation en eau dans la région de "TIC-TAC" à Moufia où doivent être entrepris la construction d'une 1ère tranche des L.T.S. et une opération de 20 logements, ne peut se faire à partir du réseau existant qui est arrivé à saturation.

La solution préconisée pour résoudre ce problème consisterait à refaire un réseau à partir de la conduite de refoulement. L'étude du projet a été confiée à la S.I.D.R. qui vient de me transmettre le dossier d'appel d'offres.

Les crédits nécessaires sont prévus au Chap. 902 Art. 233-49 du Budget de 1979 (crédits reportés).

Je vous demande, Mesdames et Messieurs :

- d'approuver le dossier qui vous est présenté,
- de m'autoriser à lancer l'appel d'offres et de passer un marché avec l'entreprise qui aura fait la meilleure proposition.

Je mets la question aux voix.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

VU - P. le Préfet et par délégation
de Directeur des F.C.L
Signé M. Claude ALARCON
Pour copie certifiée conforme
At Paris le 18 Avril 1980
Le chef de Bureau délégué